

## DECISION DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR DU MAROC N°DG /310/22 DU 28 DECEMBRE 2022 PORTANT APPEL A CANDIDATURE AU POSTE CONTRACTUEL DE CHARGE DES AFFAIRES JURIDIQUES DE L'INSTITUT PASTEUR DU MAROC

### Le Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc ;

- Vu le Décret Royal n°176-66 du 14 Rabia I 1387 (23 juin 1967) relatif au Centre des sérums et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le décret Royal n°687-67 du 26 Châabane 1387 (29 Novembre 1967) concernant l'Institut Pasteur du Maroc ;
- Vu le Dahir n° 1-58-008 en date du 24 février 1958 portant sur le Statut Général de la fonction publique tel qu'il a été modifié ou complété ;
- Vu le Statut du personnel de l'Institut Pasteur du Maroc,
- Vu la décision fixant l'organisation de l'Institut Pasteur du Maroc en date du 22 Octobre 2012 ;

### Décide

#### Article Premier :

Le Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc lance un appel à candidature pour pourvoir le poste Contractuel de **Chargé des Affaires Juridiques de l'Institut Pasteur du Maroc**

#### Article 2 :

Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Justifier d'un diplôme d'études supérieures minimal de BAC + 5, dans le domaine de Droit Public ;
- Avoir une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de la gestion des affaires juridiques dans une administration, établissement ou toute autre institution publique ou privé ;
- Justifier de la maîtrise de la réglementation juridique applicable aux établissements publics ;
- Maîtriser parfaitement les langues Arabe et Française. La maîtrise de l'Anglais serait un atout.

#### Article 3 :

Le titulaire de ce poste a pour missions d'assister le Directeur dans les activités suivantes :

- Suivi des dossiers et projets de réforme juridiques de l'Institut ;
- Fournir le conseil et l'assistance juridique dans la gestion des activités de l'Institut ;
- Représenter l'Institut Pasteur du Maroc au sein des tribunaux ;
- Mettre en œuvre des techniques efficaces de prévention des risques juridiques ;
- Assurer le suivi des dossiers du contentieux de l'IPM.

**Article 4 :**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Demande de candidature adressée au Directeur de l'IPM;
- Le curriculum vitae [CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés;
- Le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;
- Les documents justifiant la situation administrative de l'intéressé.

**Article 5 :**

Les dossiers de candidature dûment constitués sous pli fermé doivent être déposés, contre récépissé, en **cinq (05) exemplaires**, plus **une copie sous format électronique** au secrétariat de la Direction de l'Institut Pasteur du Maroc (1, Place Louis Pasteur 20360 Casablanca), au plus tard **le 03 février 2023 à 16H30**.

**Article 6 :**

Une commission de sélection sera désignée pour effectuer des entretiens avec les candidats remplissant les conditions sus mentionnées. L'épreuve de l'entretien consiste en un exposé de 20 mn fait par le candidat sur le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste de chargé des affaires juridiques l'IPM. Cet exposé donne lieu à un entretien avec les membres de la commission de sélection. La commission évalue les capacités du candidat à assurer les missions dévolues au poste.

**Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'IPM au plus tard le mercredi 03 février 2023 à 16h 30.**

Pr. MAAROUFI Abderrahmane  
Directeur de l'Institut Pasteur  
du Maroc